



CHANTIERS DE JEUNES Provence Côte d'Azur



**Pour construire ses loisirs
toute l'année...**

Séjours, soirées, sorties, mercredis, samedis,
dimanches, vacances scolaires, week-ends...



**Février à Juin
2024**

De 13 ans à 17 ans



CONSTRUIRE SES LOISIRS

Un projet

Notre association a un rôle éducatif. Nous souhaitons rendre les participants, filles et garçons, acteurs de leurs vacances. L'animation chantier, les travaux utiles et la vie en collectivité permettent l'épanouissement de chacun dans le respect de la différence de l'autre.

Nous donnons à tous, les moyens de s'affirmer au sein du groupe et de partager notre projet. Nos équipes d'animations amènent le jeune à se prendre en charge dans des situations différentes. Nous favorisons, par la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités.

Un Contrat

L'association des Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur passe un contrat avec ses adhérents. Il comprend la participation au chantier (5 heures généralement regroupées le matin), à la vie collective (courses, repas, entretien) et bien sûr aux loisirs de l'après-midi et aux soirées que les animateurs organisent avec les jeunes.

Une journée type

Après le petit déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que 2 jeunes s'occupent de faire les courses. À leur retour, ils préparent une pause casse-croûte à 10h30, puis le déjeuner. Tous se retrouvent pour le repas vers 13h30.

L'après-midi, ils ont la possibilité de participer aux activités sportives et aux animations qui leur sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Le dîner, en général préparé par les jeunes, est prévu aux environs de 19h30.

La soirée est organisée en fonction des désirs du groupe et des opportunités, elle se termine vers 23h00. Certains impératifs peuvent modifier le planning de la journée (activités particulières, météo, travaux à finir, etc).

LES ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE

Les séjours

Les séjours ont lieu lors des périodes de vacances scolaires. Cinq heures de chantier sont au programme le matin. Les travaux varient selon les lieux, de la restauration à l'aménagement de locaux et à la protection de l'environnement. Les après-midi et les soirées sont consacrées aux activités sportives et de loisirs en fonction des possibilités du lieux et des désirs du groupe.

Journée chantier / activité

Les Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur proposent aux jeunes de venir pendant les vacances scolaires faire soit du chantier à la journée pour participer à des activités ponctuelles programmées, soit travailler pour cumuler des points dans le cadre d'un micro-projet.

Les mercredis chantier / activité

Les mercredis après-midi, la Maison des Chantiers est ouverte et tu peux venir faire du chantier ou participer à des activités programmées.

Tu peux également mettre en place un micro-projet.

Accueil de 14h à 18h.

Le chantier : Le mercredi quand tu participes au chantier, tu gagnes deux "points tortues", soit 16 euros. Tu peux alors t'en servir pour une activité payante du mercredi, pour un week-end ou un micro-projet.

Les week-ends

Ils commencent le samedi à 13h30 et finissent le dimanche aux environs de 18h. Le samedi après-midi est consacré au chantier et le dimanche à l'activité de loisir.

Les micro-projets

Pour organiser une après-midi, un week-end d'activité (ski, voile, tournoi de foot..), ou une soirée (spectacle ou concert) avec des ami(e)s, tu as la possibilité de venir à l'association pour organiser tes projets. Tu pourras effectuer des recherches (internet, prospectus..), nous demander conseil et construire ton projet.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Comment s'inscrire

Une réservation téléphonique est préférable.

Vous avez un délai de 5 jours pour nous faire parvenir votre fiche d'inscription, l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et les 50 % d'arrhes.

Nous vous confirmons alors l'inscription par courrier ou par mail en y joignant notre projet éducatif et les pièces à compléter pour votre dossier : fiche sanitaire de liaison, autorisation parentale.

Le solde de votre participation devra nous parvenir 10 jours avant le début du séjour (sans quoi votre réservation ne serait plus prioritaire) avec un certificat médical de "*non contagion, d'aptitude à la pratique des sports de plein air et d'aptitude à la manipulation des denrées alimentaires*". Vous recevrez alors une "feuille de route" vous donnant toutes les informations complémentaires (heures de rendez-vous, affaires indispensables...).

Règlement par chèque à l'ordre Chantiers de Jeunes P.C.A

Les chèques vacances sont acceptés.

Pour les aides aux vacances de la CAF, nous consulter.

Adhésion

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros.

Réduction

Pour les séjours, à l'exception des institutions, une réduction est accordée aux adhérents réguliers de la région PACA et les Cannois bénéficient de tarifs dégressifs (sur présentation du quotient familial fourni par la CAF, ou à défaut de l'avis d'imposition).

Annulations

De votre part : L'adhésion n'est pas remboursable. Moins de 15 jours avant le début du séjour le montant des arrhes sera retenu (le cachet de la poste faisant foi). Moins de 8 jours avant le début du séjour, la totalité du montant du séjour sera retenue. Arrivées tardives et départs anticipés ne font l'objet d'aucun remboursement.

De notre part : Nous nous réservons le droit d'annuler certains séjours en fonction de l'obtention des subventions requises. Dans un premier temps nous vous ferions une autre proposition, dans la mesure de nos possibilités. Si celle-ci ne vous convenait pas, nous vous rembourserons la totalité de vos versements.

SÉJOURS DES VACANCES D'HIVER

*Le Fort Royal de l'île Sainte
Marguerite à Cannes*

- du 24 février au 02 mars 2024

*Le Fort Royal de l'île Sainte
Marguerite à Cannes*

- du 02 au 09 mars 2024

SÉJOURS DES VACANCES DE PRINTEMPS

*Le Fort Royal de l'île Sainte
Marguerite à Cannes*

- du 20 au 27 avril 2024

*Le Fort Royal de l'île Sainte
Marguerite à Cannes*

- du 27 avril au 04 mai 2024

Participation demandée

séjour de 8 jours

Pour les structures : 376 euros

Pour les adhérents hors région : 288 euros

Pour les adhérents de la région : 216 euros

Tarifs dégressifs pour les cannois : de 80 à 160 euros

LE PROGRAMME DES MERCREDIS

Tous les mercredis et les samedis, tu as la possibilité de faire du chantier pour gagner des points tortues, ou utiliser les points pour participer à une activité programmée.

Février/Mars

Week-end du 03 et 04/02 :
Micro-projet

Mercredi 07/02 :
Activité VR/Chantier

Week-end du 10 et 11/02 :
Au Fort Royal

Mercredi 14/02 :
Activité Patinoire/Chantier

Week-end du 17 et 18/02 :
Micro-projet

Mercredi 21/02 :
Activité Jump XL/Chantier

**VACANCES
D'HIVER**

Mercredi 13/03 :
Activité Escape Game/Chantier

Mars/Avril

Week-end du 16 et 17/03 :
Au Fort Royal

Mercredi 20/03 :
Activité Bowling/Chantier

Week-end du 23 et 24/03 :
Micro-projet

Mercredi 27/03 :
Activité Cinéma/Chantier

Week-end du 30 et 31/03 :
Au Fort Royal

Mercredi 03/04 :
Activité Trotinette/Chantier

Week-end du 06 et 07/04 :
Micro-projet

Mercredi 10/04 :
Activité Tir à l'arc/Chantier

Week-end du 13 et 14/04 :
Au Fort Royal

Participation demandée :

Les Mercredis : Cinéma, Tir à l'arc, Patinoire, Escalade, Escape Game, Jump XL, Accrobranche, VTT, Kayak, Plongée : 1 point Tortue (8€)

Les Week-ends au Fort Royal : 15€

ET DES WEEK-ENDS

L'ensemble de ce programme a été rédigé à titre d'exemple, il est susceptible d'être modifié. Tu peux choisir tes activités avec le groupe de jeunes, mais aussi mettre en place des micro-projets.

Avril/Mai

Mercredi 17/04 :
Activité Accrobranche/Chantier

VACANCES DE PRINTEMPS

Mercredi 08/05 :
Activité Karting/Chantier

Week-end du 08 et 12/05 :
Micro-projet

Mercredi 15/05 :
Activité Lasergame/Chantier

Week-end du 18 et 20/05 :
Au Fort Royal

Mercredi 22/05 :
Activité Escalade/Chantier

Week-end du 25 et 26/05 :
Micro-projet

Mai/Juin

Mercredi 29/05 :
Activité VTT/Chantier

Week-end du 01 et 02/06 :
Au Fort Royal

Mercredi 05/06 :
Activité Kayak/Chantier

Week-end du 08 et 09/06 :
Micro-projet

Mercredi 12/06 :
Activité Paintball/Chantier

Week-end du 15 et 16/06 :
Au Fort Royal

Mercredi 19/06 :
Activité Plongée/Chantier

Week-end du 22 et 23/06 :
Micro-projet

Mercredi 26/06 :
Activité Bouées
Tractées/Chantier

Équitation, Paintball, Lasergame, Trottinette Électrique, Bowling, VR, Karting, Bouées Tractées : 2 points Tortue (16€)

LE FORT ROYAL

DE L'ÎLE SAINTE MARGUERITE À CANNES



Effectif

16 jeunes



Le lieu de vie

L'île Ste Marguerite est située à 15 minutes de bateau en baie de Cannes. Le Fort, du XVIIème siècle, est célèbre par la prison du Masque de Fer. Ce monument historique est aujourd'hui un centre d'animation et accueille différents groupes, tout au long de l'année.



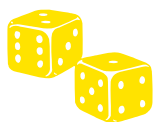
Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses à Cannes et préparent les repas à l'exception du dîner qui est pris avec le service de restauration du Fort. Le groupe est hébergé dans des dortoirs de 6 à 8 lits.



Le chantier

Les travaux consistent à rénover, entretenir et aménager les différentes parties du Fort Royal (caladage, rénovation intérieure, rejointoiement...).



Les activités

Les activités de loisirs sont principalement axées sur la mer (catamaran, kayak de mer, baignade...), des animations sont organisées par l'équipe d'animation et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.



ANIMATION DE PROXIMITÉ

La Maison des Chantiers de Jeunes

La Maison des Chantiers de Jeunes est le siège social de l'association à Cannes la Bocca. Elle a été réalisée en grande partie par les jeunes. Elle est le point de départ de nos activités. Tous les jeunes adhérents de l'association peuvent venir participer aux activités, trouver une aide, un conseil et recevoir un accompagnement social ou scolaire.

L'organisation

Nous donnons la possibilité aux jeunes d'autofinancer leurs loisirs en faisant du chantier. En échange du temps de chantier les jeunes gagnent des "points tortues" qui leur permettent de participer à des temps d'activité et de loisirs à moindre coût (1 "point tortue" équivaut à 8 euros).



Les mercredis chantiers-activités

Chaque mercredi, nous donnons aux jeunes le choix de participer à une activité de loisir programmée ou de faire du chantier pour gagner des "points tortues". Il s'agit d'un réel échange entre activité de chantier utile et activité de loisir payante. Cette action leur donne une possibilité d'autonomie dans le financement et le choix de leurs loisirs pour organiser leur temps libre.

Samedis et dimanches micros-projets

Dans la continuité du fonctionnement énoncé, nous développons des micro-projets, choisis et portés par les jeunes. Des samedis et dimanches sont consacrés au chantier pour l'obtention des "points tortues" ou pour la mise en place de projets et activités.

Les vacances scolaires

Nous proposons le même fonctionnement durant les vacances scolaires. Les jeunes peuvent venir pendant les vacances faire soit du chantier à la journée pour participer à des activités ponctuelles programmées, soit pour travailler pour cumuler des points dans le cadre d'un micro-projet.

L'étape accueil

C'est un accueil individualisé qui se déroule essentiellement de 16h30 à 19h, durant les jours d'ouverture. Il s'agit d'un temps d'animation, d'accompagnement et d'écoute qui varie selon les besoins des jeunes (devoirs, recherche de stage, organisation de micro-projet, discussions, etc...).

INFORMATIONS DIVERSES

Autorisations de travaux

Nous nous réservons le droit de modifier les travaux initialement annoncés en fonction de l'obtention des autorisations de travaux requises.

Réglementation

Tous nos séjours sont déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, selon la réglementation en vigueur concernant l'accueil d'adolescents.

Agréments

Notre association est agréée "jeunesse et éducation populaire" et "association de défense de l'environnement". Nos séjours sont labellisés "colos apprenantes" et donnent aussi la possibilité d'effectuer des Missions d'Intérêt Général dans le cadre du Service National Universel.

Encadrement

Les directeurs et animateurs sont diplômés, leur rôle est d'accompagner les jeunes dans l'organisation et la mise en place du séjour. Ils sont garants de la sécurité morale et physique des jeunes.

Assurance

Une assurance responsabilité civile et individuelle accident est comprise dans le prix des activités.

Tarifs

Nos tarifs tiennent compte des subventions allouées par la Ville de Cannes, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Autres actions

Actions spécifiques : Nous organisons ponctuellement des projets spécifiques qui sont basés sur le projet éducatif des Chantiers de Jeunes. Ces actions sont réalisées en fonction des demandes de nos différents partenaires (chantier d'insertion, classe patrimoine..)

La formation d'animateurs

L'association a mis en place un système de bourse à destination de ses adhérents et encadrants, pour aider au financement du B.A.F.A et du B.A.F.D.

Pour toute information, contacter Laëtitia au 04.93.47.89.69

Fiche d'inscription

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

.....

Profession :

N° tél :

E-Mail :

Autorise mon fils, ma fille :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

N° tél :

E-Mail :

à participer aux activités organisées par les Chantiers de Jeunes et je
l'inscris au séjour de :

Du : au :

Pendant ce séjour vous pourrez me joindre :

.....

Tél :

Je souscris aux conditions générales. J'autorise les organisateurs à faire prodiguer les soins médicaux et chirurgicaux éventuellement nécessaires. Veuillez trouver ci-joint le règlement de l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et 50% du prix du séjour à titre d'arrhes.

J'autorise les C.J.P.C.A à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de présentation et de promotion des chantiers bénévoles :

OUI NON

Signature des parents :

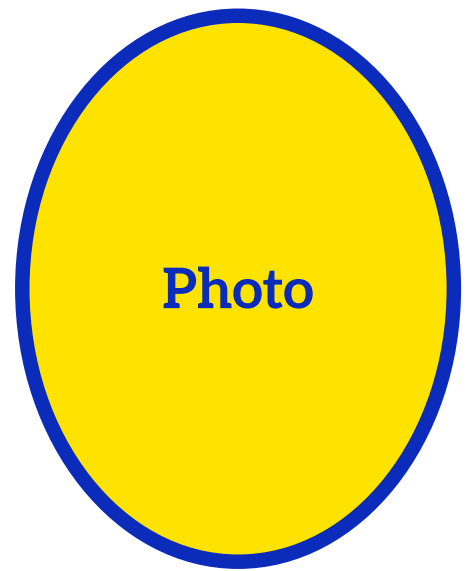
Pourquoi je veux participer à ce chantier ?

.....
.....

J'ai pris connaissance du contrat que les Chantiers de Jeunes passent avec moi (5h00 de chantier, vie collective, voir projet de l'association) et je m'engage à participer à sa mise en oeuvre lors de mon séjour.

Signature du participant :

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat des C.J.P.C.A. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



Vous détenez à présent toutes les informations nécessaires. Il ne reste plus qu'à vous inscrire le plus rapidement possible.



Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur

7, avenue Pierre de Coubertin

06150 Cannes la Bocca

☎ : 04 93 47 89 69

🌐 : www.cjpca.org

✉ : cjpca@club-internet.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

